



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

N° 7941

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2022-2023

PROJET DE LOI

portant approbation du Traité sur la reconnaissance automatique
des qualifications de l'enseignement supérieur, fait à Bruxelles, le
14 septembre 2021

*

Article unique.

Est approuvé le Traité sur la reconnaissance automatique des qualifications de l'enseignement supérieur, fait à Bruxelles, le 14 septembre 2021.

Projet de loi adopté par la Chambre des Députés
en sa séance publique du 13 octobre 2022

Le Secrétaire général,

Le Président,

s. Laurent Scheeck

s. Fernand Etgen